



RISQUE D'ARNAQUE AUX LOYERS

Madame, Monsieur,







Les services de police nous ont signalé qu'une **tentative de fraude** pourrait viser les organismes d'Hlm et leurs locataires.

Le principe est simple : des **escrocs** vous appellent ou vous contactent par email ou par courrier en se faisant passer pour votre bailleur. Ils utilisent notre logo, le nom de salariés de l'entreprise, peuvent connaître le montant de votre loyer, etc. Ils ont pu collecter ces informations par internet. **Tout est fait pour vous donner confiance.**

Ils vont prétendre que votre bailleur a changé de banque et que le loyer doit désormais être versé sur un nouveau compte. En général, ce compte est basé à l'étranger. Ils vont ensuite vous envoyer une nouvelle demande d'autorisation de prélèvement et vous demander vos coordonnées bancaires (un relevé d'identité bancaire ou RIB). **Si vous leur transmettez ces documents, votre loyer est alors envoyé sur le compte des escrocs.**

Si vous êtes
contacté(e) par
un escroc



 Ne transmettre aucune donnée bancaire par e-mail	 Ne transmettre aucune donnée bancaire par téléphone	 Ne transmettre aucune donnée bancaire par courrier
 Ne pas tenir compte d'une nouvelle demande d'autorisation de prélèvement	 Ne pas transmettre ses coordonnées bancaires	 Prévenir son bailleur

Nous vous rappelons que, d'une façon générale, **il ne faut jamais communiquer des informations relatives à votre carte ou votre compte bancaire par mail ou par téléphone.** Il est également important de vérifier régulièrement les opérations figurant sur votre relevé bancaire et, en cas de prélèvement anormal, de contacter immédiatement votre banque.

Comptant sur votre vigilance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Vincent HENNERON,
Directeur Général

